

Annexe 24

Espèces nicheuses

- A004 Grèbe castagneux

En période de reproduction, le Grèbe castagneux utilise les plans d'eau et les anses de faibles surface et profondeur avec des berges couvertes par la végétation aquatique (habitat 1130). Il est fortement territorial. Les œufs sont pondus à partir d'avril et il y a deux pontes chaque année. Les jeunes sont volants au bout de 44-48 jours. L'espèce se nourrit d'insectes, de mollusques, de crustacés, de larves d'amphibiens et de petits poissons (MNHN, 2012). Entre 2009 et 2019, il y a en moyenne 2 à 3 couples nicheurs dans la station de lagunage de Regnéville, hors ZPS. Sur une plus courte période (2008-2017) les effectifs français sont compris entre 12000 à 19000 couples nicheurs, ce qui ne fait pas de l'espèce une priorité sur la ZPS (Chevalier, 2020).

- A017 Grand cormoran

Le Grand cormoran est une espèce souvent grégaire qui niche en colonies arboricoles dans les zones humides intérieures. La ponte de trois ou quatre œufs débute en mars et une seule nichée est produite. L'incubation dure un mois et l'envol a lieu à l'âge de 50 jours environ. Le Grand Cormoran se nourrit de poissons qu'il pêche en plongée (MNHN, 2012). L'espèce niche en dehors de la ZPS, sur le marais d'Annville depuis 2017. En 2019, la colonie comptait 7 nids et entre 2009 et 2019, il y avait en moyenne 5 à 7 couples nicheurs (Chevalier, 2020). Ces chiffres montrent que la population présente sur le site est non significative par rapport à la population nationale et peu représentative de celle régionale (1884 couples) (Debout, 2017).

- A025 Héron garde-bœufs

En nidification, le Héron garde-bœuf, très sociable, s'installe dans les colonies de hérons arboricoles. Il fréquente les étangs, les marais et les vallées alluviales riches en pâturages et en troupeaux (habitats 1330, 2190). La ponte a lieu entre avril et juin et comprend habituellement trois à quatre œufs qui sont couvés pendant 21 à 24 jours. L'envol intervient à 40-50 jours. Certains couples élèvent deux nichées. A cette période, l'espèce consomme des invertébrés et des amphibiens (MNHN, 2012). Il y a 20 à 25 couples dans le marais d'Annville (hors ZPS) et plus de 11 777 couples au niveau national en 2014 (Chevalier, 2020).

- A026 Aigrette garzette

L'Aigrette garzette a une préférence pour les bois de feuillus, de conifères et les bosquets d'arbustes sur sol sec ou inondé en période de reproduction. L'espèce niche en colonies avec d'autres ardéidés. La ponte, de quatre à cinq œufs a lieu entre mars et avril. Un deuxième pic d'installation peut avoir lieu en juin. L'incubation dure de 21 à 25 jours et l'envol se produit au bout du 40 à 45^{ème} jour. L'accès aux sources de nourriture, l'importance de la colonie occupée et le degré d'artificialité des habitats influencent le succès reproducteur, allant du simple au double selon les colonies. L'espèce se nourrit de petits poissons, d'amphibiens, de crustacés, de vers et d'insectes (MNHN, 2012). Suite aux tirs répétés aux abords de la colonie pour réguler les corbeaux freux, l'Aigrette garzette a quitté le bois des peupliers d'Annville en 2010 pour s'établir en dehors de la ZPS sur le marais. En moyenne, entre 2009 et 2019, ce sont 45 nids qui ont été recensés (Chevalier, 2020). Cette colonie accueille 8 % de la population normande (Chartier, 2017).

- **A027 Grande aigrette**

Pour nicher, la Grande Aigrette s'installe en colonie dans les arbres avec les autres ardéidés. La ponte, qui compte quatre œufs, est réalisée en avril ou mai et l'incubation dure 25 à 26 jours. L'envol s'effectue six semaines après. L'espèce s'alimente de poissons, d'insectes, d'amphibiens, de crustacés, de reptiles, de micromammifères et parfois de jeunes oiseaux (MNHN, 2012). Elle est observée annuellement dans la ZPS du havre de la Sienne, le plus souvent à l'unité. La première reproduction confirmée a eu lieu en 2020 dans la colonie d'ardéidés du marais d'Annoville (Chevalier, 2020).

- **A028 Héron cendré**

Le Héron cendré établit ses colonies généralement dans des bois de feuillus et/ou de conifères suffisamment élevés et isolés. L'espèce ne réalise qu'une seule ponte par an, de quatre œufs, et la couvaison dure quatre semaines et commence dès le premier œuf couvé ce qui entraîne un décalage des naissances et une baisse du succès à l'envol en cas de pénurie alimentaire. L'envol des jeunes survivants a lieu huit semaines après. L'espèce se nourrit d'invertébrés, de poissons, de micromammifères et parfois d'oiseaux, d'amphibiens et de reptiles (MNHN, 2012). Ce héron niche hors ZPS au marais d'Annoville depuis 2008 au moins. La colonie accueille 12 à 15 couples en moyenne entre 2009 et 2019 (Chevalier, 2020). La colonie de la ZPS accueille 1,5 % de la population normande (Chartier, 2017).

- **A048 Tadorne de Belon**

Au moment de la reproduction, le Tadorne de Belon établit son territoire alimentaire dans les petits estuaires et les zones humides peu profondes, riches en invertébrés et présentant un paysage ouvert (habitats 1130, 1140, 1310, 1330). Pour la nidification, il recherche des milieux dunaires, îles et îlots, arbres creux souvent éloignés des zones d'alimentation (habitat 2130). L'abri des prédateurs terrestres semble jouer un rôle déterminant dans le choix des sites. C'est une espèce monogame, avec une fidélité interannuelle élevée au partenaire. Les couples sont territoriaux. Le nid, cavernicole (terriers de lapins abandonnés) ou dans des fourrés denses, accueille une ponte, entre mi-avril et mi-mai, de 8 à 12 œufs. L'incubation, qui débute à la ponte du dernier œuf, dure 29 à 31 jours. Les poussins, nidifuges, prennent leur envol vers 45 à 50 jours. La nourriture est constituée d'invertébrés benthiques (MNHN, 2012). Quatre couples en moyenne tentent de se reproduire chaque année dans la ZPS du havre de la Sienne ou à proximité (4000 à 6000 couples au national entre 2009 et 2012), avec un taux de succès de l'ordre de 50 % (soit 40 jeunes par an en moyenne sur la période 2010-2019). Tous les jeunes sont élevés dans les stations de lagunage en périphérie de la ZPS, principalement à Regnéville-sur-Mer, à Orval et ponctuellement à Montmartin-sur-Mer (Chevalier, 2020).

- **A130 Huîtrier-pie**

Les couples d'Huîtrier pie affectionnent les îlots, les hauts de plage, les champs et les pâtures (habitats 1130 et 1140). La reproduction débute en mars et les couples sont généralement uni pour la vie. Le nid, simple cuvette au sol, héberge une ponte de 3 œufs, entre début avril à mi-mai. Les œufs sont couvés 24 à 27 jours. L'envol intervient après 35 à 40 jours. Ces oiseaux consomment des moules, des coques et d'autres bivalves. Les jeunes oiseaux capturent des vers marins (MNHN, 2012). Un nid de 3 œufs a été découvert en 2019 en lisière de l'herbu de la Trancardière, dans un champ d'orge de printemps semé très tardivement. La couvée a été suivie jusqu'à l'éclosion et la famille a probablement rejoint le havre. C'est la seule donnée documentée portant sur la reproduction de cette espèce dans la ZPS, qui niche de façon très occasionnelle sur la côte des havres (Chevalier, 2020).

- **A136 Petit-gravelot**

Le Petit gravelot se reproduit sur les îles et les plages alluvionnaires des cours d'eau à régime irrégulier, sur les bordures d'étangs mais aussi dans les cultures (habitats 1110, 1140, 1310, 2110, 2190). Le nid, une simple cuvette, réceptionne une ponte de quatre œufs entre mi-avril et juillet. L'incubation dure 24 ou 25 jours et les jeunes, nidifuges, s'envolent 25 à 27 jours plus tard. Le régime alimentaire comporte surtout des invertébrés (insectes, araignées, mollusques, crustacés, vers) et quelques graines (MNHN, 2012). Un couple a niché en 2018 et 2019 sur une mare de chasse de l'herbu de Montmartin-sur-Mer (Chevalier, 2020).

- **A138 Gravelot à collier interrompu**

Le Gravelot à collier interrompu niche dans des milieux ouverts, avec une végétation clairsemée ou absente et présentant un substrat lui permettant de cacher ses œufs (habitats 1140, 1210, 1310, 2110, 2120). L'espèce niche généralement en colonie, souvent associée à d'autres oiseaux. La reproduction s'étale de fin mars à juillet. Les petites cuvettes servant de nids accueillent en général trois œufs. L'incubation dure 26 jours et l'envol a lieu quatre à six semaines plus tard. La femelle abandonne les poussins nidifuges qui sont élevés par le mâle, puis elle tente une seconde nidification avec un autre mâle. L'espèce s'alimente d'insectes, de mollusques, de vers et de crustacés (MNHN, 2012). L'espèce est suivie sur la côte des havres depuis 2007 et a bénéficié de deux plans régionaux d'action et d'une stratégie régionale d'action entre 2010 et 2019. Sur la ZPS du havre de la Sienne, la population a fortement diminué entre 2013 à 2017 en lien avec l'érosion marine sur la pointe d'Agon mais les individus sont revenus en 2018 et 2019 sur le haut de plage, sur un banc parallèle à la pointe d'Agon et à l'intérieur du havre. Avec 21 couples nicheurs en 2019, la ZPS accueille 10 % de la population régionale, estimée cette même année à 200-237 couples (Chevalier, 2020). La plus grande colonie de Gravelot à collier interrompu nicheurs de la côte ouest (fort succès reproducteur) du Cotentin se trouve à la Pointe d'Agon et à Montmartin. Cet oiseau niche aussi sur Bricqueville-sur-Mer (commentaire de Maxime Spagnol, association AVRIL, 2021).

- **A249 Hirondelle de rivage**



Photo 22 : Microfalaise à la Pointe d'Agon accueillant des Hirondelles de rivage en nidification – Source : Cdl, 2021

L'Hirondelle de rivage peuple les façades littorales et niche en colonies dans les berges nues des dunes à granulométrie fine résistantes à l'effondrement (habitat 2130). L'espèce ne s'établit pas plus de deux ou trois ans dans le même site à moins qu'il n'ait été rafraîchi ou renouvelé par l'érosion ou l'intervention humaine. Les couples s'installent de mars à août et creusent le sol pour établir leurs nids. Ce dernier peut accueillir une à deux pontes annuelles de trois à six œufs. L'incubation dure 14 à 15 jours et les petits, nidicoles, s'envolent 18 à 23 jours après. L'Hirondelle de rivage se nourrit de petits insectes grégaires. La composition de ce régime dépend de la disponibilité locale des proies, variable d'une saison à l'autre (MNHN, 2012). 70 couples se sont installés en 2019 dans les dunes de Montmartin et d'Agon (60 à 100 000 couples au national entre 2009 et 2012) (Chevalier, 2020).

- **A272 Gorgebleue à miroir**

La Gorgebleue à miroir affectionne les marais littoraux et les estuaires (habitat 1130). La surface du territoire du mâle varie de 500 m² à plus de deux hectares. Le nid est construit à

terre dans une petite dépression ou dans une touffe de végétation accueille quatre à sept œufs qui sont déposés de mi- avril à début mai pour la première ponte et de mi-mai à début juin pour la seconde lorsqu'elle a lieu. L'incubation commence dès la ponte du dernier œuf et dure 13 à 14 jours. Les jeunes, nidicoles, s'envolent dans les 12 à 14 jours suivants. L'espèce se nourrit essentiellement d'insectes, de mollusques et d'araignées (MNHN, 2012). En 2010 l'espèce n'avait pas été recensée sur le site mais depuis 2016, un couple est présent annuellement en lisière de l'herbu d'Agon-Coutainville (habitat 1330) (Chevalier, 2020).

- **A295 Phragmite des joncs**

En période de nidification, le Phragmite des joncs fréquente différents milieux situés à proximité d'une zone d'eau libre. Les nids sont installés dans la végétation dense et accueillent cinq à six œufs entre mai et juillet. Les œufs sont incubés pendant 13 à 15 jours et les jeunes, nidicoles, prennent leur envol 13 à 14 jours après. L'espèce se nourrit uniquement d'insectes pendant la reproduction (MNHN, 2012). Dans les herbues de la ZPS (marais maritime), ce sont 14 couples qui ont été observés en 2010 et 10 en 2019 (14 à 23 000 couples entre 2009 et 2012 au niveau national) (Chevalier, 2020).

Espèces hivernantes et migratrices

- **A001 Plongeon catmarin**

En hiver, le Plongeon catmarin se localise sur la frange littorale peu profonde des côtes françaises, dans les grandes baies et les estuaires. Il consomme de nombreuses espèces de poissons capturées lors de poursuites, en plongée à partir de la surface (morue, hareng, sprat, gobies, lançons, poissons plats...) (MNHN, 2012). L'espèce est assez rare sur le site (habitats 1110 et 1130) mais régulière. La ZPS du Havre de la Sienne accueille en moyenne jusqu'à 5 individus en hiver. Cette dernière joue un rôle mineur en comparaison du millier d'oiseaux présent de la côte de Nacre au Pays de Caux (Chevalier, 2020).

- **A002 Plongeon arctique**

Le Plongeon arctique en hivernage fréquente la frange littorale peu profonde des côtes françaises et est la moins marine des trois espèces de plongeurs. Le régime alimentaire de l'espèce se constitue, lors des poursuites en plongée, de poissons (morue, gobie, épinoches, hareng, sprat, athérines). Les crustacés et les annélides peuvent parfois composer une part importante du régime (MNHN, 2012). L'espèce est rare et irrégulière sur la ZPS avec jusqu'à 2 oiseaux en moyenne par an, sur les habitats 1110 et 1130. Le site joue un rôle mineur en comparaison du millier d'oiseaux présent de la côte de Nacre au Pays de Caux (Chevalier, 2020).

- **A003 Plongeon imbrin**

En hiver, le Plongeon imbrin utilise la frange littorale peu profonde des côtes françaises. Les plus fortes densités sont enregistrées par moins de 20 m de profondeur et au niveau du talus continental, bien que l'espèce puisse être observée dans des eaux beaucoup plus profondes. Ce plongeur semble éviter les panaches de turbidité associés aux estuaires, mais l'étude ne précise pas si ces panaches agissent sur l'efficacité du prédateur ou sur la répartition de ses proies. L'espèce recherche ses proies en plongée et son régime alimentaire se compose de poissons (aiglefin, morue, merlan, hareng, sprat, lançons, gobies), de crustacés et de mollusques (MNHN, 2012). L'oiseau est très rare sur la ZPS (en moyenne de zéro à un individu observé par hiver, sur les habitats 1110 et 1130). Bien que l'espèce soit bien représentée dans

le golfe Normand-Breton, la ZPS joue ici un rôle mineur en comparaison du millier d'oiseaux présent de la côte de Nacre au Pays de Caux (Chevalier, 2020).

- **A004 Grèbe castagneux**

Le Grèbe castagneux affectionne toute sorte de lisières aquatiques (bassins de décantation, cours d'eau et petits étangs. Son régime alimentaire se compose d'insectes, de mollusques, de larves d'amphibiens, de petits poissons et de crustacés (MNHN, 2012). Il hiverne en petit nombre dans sur le havre de la Vanlée et plus rarement celui de la Sienne sur l'habitat 1130 (Chevalier, 2020).

- **A005 Grèbe huppé**

Le Grèbe huppé hiverne au niveau des estuaires et des marais côtiers où les eaux ne gèlent pas. L'espèce s'alimente de poissons allant jusqu'à une dizaine de centimètres, d'insectes aquatiques, de mollusques, de crustacés et d'amphibiens (Legros et Puissauve, 2015). L'espèce est présente de façon très irrégulière sur la ZPS du havre de la Sienne (habitat 1130) avec des effectifs moyens ne dépassant pas la dizaine d'individus que ce soit en hivernage ou en migration. Le site n'est pas favorable au stationnement de cette espèce de par la nature de ses fonds et sa ressource trophique. Cette espèce est beaucoup plus représentée sur le reste des côtes normandes où hivernent de 5 000 à 13 000 oiseaux dont 85 % au large du littoral augeron et du Pays de Caux (Chevalier, 2020).

- **A017 Grand cormoran**

Le Grand Cormoran a besoin de milieux de faible profondeur pour pêcher, de reposoirs et de dortoirs en hiver qu'il trouve dans tous types d'eaux libres, littorales ou eaux douces. C'est une espèce exclusivement piscivore (MNHN, 2012). Le havre de la Sienne héberge une centaine d'oiseaux en migration postnuptial sur les habitats 1110, 1130, 1140. Le dortoir situé sur la commune d'Orval, en dehors de la ZPS, accueille une trentaine d'oiseaux en hiver provenant des havres allant de Geffosses à la Vanlée. Le recensement annuel de ce dortoir évoque une tendance incertaine de l'espèce sur le site alors que la population est jugée stable en Normandie (Chevalier, 2020).

- **A026 Aigrette garzette**

L'Aigrette garzette fréquente les zones de marais peu profonds (habitat 1330 pour la ZPS) où elle y trouve nourriture et dortoir. Son régime alimentaire se compose principalement de petits poissons, d'amphibiens, de crustacés, de vers et d'insectes (MNHN, 2012). La ZPS de la Sienne ne comporte pas de dortoir régulier, celui du bois des Peupliers à Annoville n'est plus occupé que très ponctuellement. Avec ses effectifs stables d'une douzaine d'individus en hiver, le havre de la Sienne joue un rôle mineur pour l'espèce car la côte des havres accueille près de 20% des hivernants Normands. La ZPS accueille une soixantaine d'individus en migration postnuptiale, du début août à fin octobre (Chevalier, 2020).

- **A027 Grande aigrette**

La Grande Aigrette se trouve dans les zones humides côtières et intérieures. Tous les milieux inondés ouverts sont susceptibles d'être occupés. Elle se nourrit essentiellement de poissons, d'insectes, d'amphibiens, de crustacés et de reptiles (MNHN, 2012). En migration l'espèce est rare (1 à 3 individus) mais régulière sur la ZPS du havre de la Sienne (Chevalier, 2020).

- **A028 Héron cendré**

Hors saison de reproduction, le Héron cendré est moins assujéti à la présence de l'eau et utilise largement les milieux terrestres pour s'alimenter de micromammifères (MNHN, 2012).

Ce sont environ 11 individus en moyenne qui hivernent dans la ZPS. En migration, une trentaine d'individus en moyenne sont observés de fin août à fin octobre (Chevalier, 2020).

- **A034 Spatule blanche**

La Spatule blanche exploite les vasières des estuaires où les niveaux d'eau sont compris entre 15 et 20 cm pour s'alimenter. Son régime alimentaire comprend des petits crustacés, des petits poissons, des amphibiens, des vers, des insectes et des mollusques. En halte migratoire, elle se nourrit principalement de Crevettes (*Palaemonetes varians*) (MNHN, 2012). Le havre de la Sienne joue un rôle secondaire pour cette espèce rare (en moyenne 2 individus/an) mais régulière en hiver depuis 2016 sur la ZPS (habitats 1130, 1140, 1330), à l'instar de la tendance Normande en forte progression. En moyenne 3 individus sont présents en migration (Chevalier, 2020).

- **A046 Bernache cravant et Bernache cravant à ventre clair**

En hiver, la Bernache cravant est largement inféodée aux zones estuariennes, aux prés salés et d'une manière générale aux milieux intertidaux où elle se nourrit de zostères (*Zostera marina* et *Z. noltii*), d'algues vertes (*Enteromorpha* sp., *Ulva* sp.) et de graminées halophiles (*Puccinellia maritima*). Elle se nourrit également sur les prairies et les milieux cultivés, zones d'alimentation de substitution lié à la période de pénurie de nourriture sur les herbiers de zostères (MNHN, 2012). La sous-espèce à ventre clair est une plus grosse consommatrice d'algues. Les oiseaux se dispersent à marée basse sur un vaste secteur englobant les havres de la Vanlée et de Blainville (habitats 1130, 1140, 1330). Elles quittent les havres lorsque les champs sont à découverts, y stationnent longuement en mortes-eaux, puis à marée haute, se concentrent en lisière d'herbus pour consommer des algues charriées par la mer et exploiter les herbous très pâturés. Elles occupent aussi les bancs de sable à marée descendante pour un temps de repos et de toilettage.

Le havre de la Sienne joue un rôle secondaire pour la Bernache cravant en hiver (en moyenne 313 individus/an, soit 5% des effectifs Normands et 0.3% des nationaux) et en période de migration (effectif médian de 575 individus/an). Cependant, la ZPS est déterminante pour la sous-espèce à ventre clair. En effet, le havre de la Sienne accueille régulièrement 90% de l'effectif hivernant français (1130 individus en moyenne/an). 25 à 30 % de ces individus exploitent quotidiennement les herbous du havre de la Vanlée (Chevalier, 2020).

- **A048 Tadorne de Belon**

En période inter-nuptiale, le Tadorne de Belon fréquente les estuaires du littoral (habitats 1130, 1140, 1310 et 1330 sur le site) où il recherche sa nourriture dans la couche superficielle des sédiments envasés. Son régime hivernal est composé d'invertébrés benthiques, notamment des mollusques *Hydrobia* (MNHN, 2012). En moyenne ce sont 117 individus qui hivernent dans la ZPS entre 2009 et 2019. Les mouvements migratoires sont difficiles à déceler mais il y a entre 50 et 100 oiseaux à chaque migration (pré et postnuptiale) (Chevalier, 2020).

- **A063 Eider à duvet**

L'Eider à duvet hiverne près des côtes, sur des fonds de quelques mètres (habitat 1130 sur le site) où il peut facilement plonger pour accéder à sa nourriture. Son régime alimentaire se compose principalement de mollusques (bivalves), de gastéropodes, de crustacés et d'échinodermes (MNHN, 2012). L'effectif de cette espèce hivernant en Normandie a été divisé par 5 au moins en 30 ans. Les effectifs stationnant au large de la ZPS de la Sienne ont diminué dans les mêmes proportions, et davantage encore en période de migration. Avec 180 oiseaux

en moyenne, la ZPS accueille près de 28 % de ceux hivernant sur les côtes françaises, dont la tendance est au déclin modéré pour les 10 dernières années (Chevalier, 2020).

- **A065 Macreuse noire**

Hors période de reproduction, la Macreuse noire se cantonne en mer, entre 500 m et 2 km du rivage (habitat 1130), en groupe, dans les eaux côtières peu profondes n'excédant pas 10 à 20 m, où la nourriture est facilement accessible. Elle se nourrit de mollusques de taille inférieure à 4 cm, de divers coquillages, de gastéropode et occasionnellement de crustacés et d'échinodermes (MNHN, 2012). Le stationnement hivernale est stable pour cette espèce dans la ZPS du havre de la Sienne, où sont observés en moyenne 850 individus au large, qui représentent 3% des effectifs nationaux (Chevalier, 2020).

- **A069 Harle huppé**

En hiver, le Harle huppé fréquente principalement le littoral maritime, privilégiant les estuaires (habitat 1130). Le régime alimentaire comprend essentiellement d'une grande variété de poissons (flets, éperlans, harengs, gobies...) de faible taille qu'il capture en plongeant à deux ou trois mètres de profondeur. Il s'alimente aussi de vers, de crustacés et de mollusques (MNHN, 2012). La côte des havres représente 6% des Harles huppés hivernants de Normandie, en raison d'un régime alimentaire plus varié. Cependant, la ZPS du havre de la Sienne joue un rôle mineur pour l'espèce en hiver, avec une douzaine d'oiseaux en moyenne, et encore moins en période de migration (en moyenne 5 individus en migration postnuptiale). Cette espèce est jugée stable sur les côtes françaises et en Normandie (Chevalier, 2020).

- **A081 Busard des roseaux**

Le Busard des roseaux chasse au-dessus des marais côtiers, des dunes, des hauts de shcorres ou des prairies fauchées (habitat 1310 et 2180 sur la ZPS). Il se nourrit principalement de mammifères et d'oiseaux (MNHN, 2012). C'est une espèce rare sur la ZPS en migration (un individu en moyenne / an) (Chevalier, 2020).

- **A082 Busard Saint-Martin**

Le Busard Saint-Martin fréquente les prairies et les marais ouverts à végétation peu élevée qu'il inspecte à la recherche de proies. C'est un prédateur opportuniste qui se nourrit de proies allant du lombric jusqu'au pigeon (MNHN, 2012). Il est assez rare et irrégulier sur la ZPS (habitat 1330) en hiver (de 0 à 3 individus en moyenne / an) et encore plus en migration (de 0 à 1 individu / an) (Chevalier, 2020).

- **A094 Balbuzard pêcheur**

Le Balbuzard pêcheur est susceptible d'occuper un large éventail de milieux humides (habitat 1130 sur le site). Son alimentation est uniquement basée sur le poisson, qu'il pêche en eaux peu profondes (MNHN, 2012). La côte des havres, joue un rôle non négligeable à l'échelle de la Normandie pour le Balbuzard pêcheur. Ce sont 27 individus qui ont été contactés entre 2010 et 2019 en migration postnuptiale sur la ZPS (Chevalier, 2020).

- **A098 Faucon émerillon**

En hiver, le Faucon émerillon fréquente les milieux ouverts : polders, friches, dunes (habitats 1130, 1310, 1330 et 2190 sur la ZPS). Il se nourrit surtout de petits oiseaux, mais également de mammifères et d'insectes (MNHN, 2012). En moyenne ce n'est qu'un individu qui vient régulièrement sur le havre de la Sienne en période hivernale et en migration pré-nuptiale (Chevalier, 2020).

- **A103 Faucon pèlerin**

En dehors de la saison de reproduction, le Faucon pèlerin peut s'observer le long du littoral, dans les marais et les estuaires. Sa présence nécessite de vastes espaces ouverts pour chasser une avifaune abondante et diversifiée (laridés, anatidés, ardéidés, limicoles) et parfois des chauves-souris à l'automne (MNHN, 2012). Un a trois individus sont présents annuellement en hivernage et en migration sur la ZPS (Chevalier, 2020).

- **A130 Huîtrier-pie**

L'Huîtrier-pie fréquente les rivages marins comme les estuaires à condition qu'ils ne soient pas trop vaseux (habitats 1130 et 1140). Cette espèce consomme des bivalves (moules et coques notamment) (MNHN, 2012). En hivernage et en migration, les effectifs de la ZPS ont sensiblement diminué entre 2009 et 2019 au profit de Lingreville, ce qui laisse à penser, comme pour d'autres espèces, qu'il existe un problème portant sur la ressource trophique dans l'estuaire de la Sienne. L'espèce semble en déclin modéré sur le site alors qu'elle est jugée stable sur les côtes françaises et normandes. Les effectifs hivernaux sont cependant conséquents (1571 individus en moyenne / an) puisqu'ils représentent plus de 3% de la population nationale (Chevalier, 2020).

- **A132 Avocette élégante**

En période inter-nuptiale, l'Avocette élégante recherche divers types de vasières découvrant à marée basse, avec sédiments meubles, dans les estuaires. A marée haute, les oiseaux se regroupent, sur des prés-salés ou restent sur l'eau (habitats 1130, 1140, 1310 et 1330 sur le site). L'espèce utilise son bec pour faucher la surface du sédiment et capturer divers invertébrés benthiques (annélides, crustacés et mollusques, bivalves) (MNHN, 2012). Présente uniquement en migration pré-nuptiale, l'espèce est rare (jusqu'à 16 individus de passage) et irrégulière sur la ZPS du havre de la Sienne (chevalier, 2020).

- **A136 Petit gravelot**

Le Petit gravelot utilise les îles et les plages alluvionnaires des cours d'eau à régime irrégulier mais n'évite pas le littoral maritime (habitats potentiels sur le site : 1110, 1140, 1310, 2110, 2190). Son régime alimentaire comporte surtout des invertébrés (insectes, araignées, mollusques, crustacés, vers) et parfois quelques graines (MNHN, 2012). L'espèce est notée en migration sur la ZPS (Chevalier, 2020).

- **A137 Grand gravelot**

En hiver, le Grand gravelot est essentiellement présent sur le littoral, sur les hauts de plage où les niveaux d'eau restent faibles et où les proies sont abondantes (habitats potentiels sur la ZPS : 1110, 1130, 1140, 1210, 1310, 2110, 2120, 2130, 2170, 2180 et 2190). Des petits crustacés, mollusques, annélides polychètes, isopodes, amphipodes, insectes variés constituent la base de son alimentation qu'il déniche à vue à la surface du sédiment (MNHN, 2012). L'espèce privilégie les plages d'Agon-Coutainville et de Montmartin en hiver (30 à 40 oiseaux par an depuis 2015). En migration, ce sont les havres de la Sienne et de la Vanlée qui accueillent environ 400 oiseaux en moyenne ces dix dernières années avec des pics d'abondance allant jusqu'à 1050 oiseaux comme en 2012 (migration postnuptiale) et 2017 (migration pré-nuptiale). L'estuaire de la Vanlée concentre les deux tiers des effectifs lors de ces haltes migratoires, ce qui fait de cette côte, à cette période, un lieu d'accueil relativement important par rapport à la France (Chevalier, 2020).

- **A138 Gravelot à collier interrompu**

Le Gravelot à collier interrompu se trouve uniquement sur le littoral, au niveau des plages, des dunes, des lagunes, des champs et des lotissements ostréicoles (habitats potentiels sur la zone : 1110, 1130, 1140, 1210 et 1310). L'espèce se nourrit de proies variées : insectes, mollusques, vers, crustacés (MNHN, 2012). La ZPS accueille le quart de la population hivernante normande actuelle (2 à 7 oiseaux sur la ZPS et 20 à 30 en Normandie entre 2009 et 2019). En migration, ce sont 14% des effectifs normands qui font halte sur la ZPS (Chevalier, 2020).

- **A141 Pluvier argenté**

Durant son séjour en France, le Pluvier argenté fréquente essentiellement les estuaires du littoral, où les habitats intertidaux vaseux ou sablo-vaseux sont les milieux de prédilection pour la recherche alimentaire. Les individus se regroupent sur des prés-salés à marée haute (habitats 1110, 1140, 1310 et 1330 sur la ZPS). L'espèce recherche des invertébrés, à vue, comme des insectes, des annélides et des petits crabes (MNHN, 2012). Le reposoir hivernal de Montmartin-sur-Mer a fortement décliné au profit de celui de Lingreville dès 2012, probablement dû à un problème trophique et au dérangement (chiens divaguant, kite-surf...). L'espèce, en augmentation modérée sur les côtes françaises et normandes à moyen et long terme, semble en déclin modéré sur la ZPS et sur le havre de la Vanlée (650 individus en moyenne entre 2009 et 2019, soit un peu plus de 2% de la population nationale). En migration, les havres de la Sienne et de la Vanlée, accueillent en moyenne une centaine d'oiseaux, ce qui est négligeable en comparaison des 200 000 individus à l'échelle nationale. En migration postnuptiale, le reposoir de Lingreville regroupe près de 80 % des effectifs (Chevalier, 2020).

- **A142 Vanneau huppé**

Le Vanneau huppé en période hivernale s'observe dans des grandes prairies où le sol n'est pas souvent gelé ou enneigé mais bien pourvu en invertébrés (sur le site, habitats 1310 et 1330). L'espèce consomme des lombrics, des arthropodes et occasionnellement des graines (MNHN, 2012). Les individus stationnent dans le lit de la Sienne à marée basse. Les 835 oiseaux recensés en moyenne au cours des hivers 2009-2019 ne représentent qu'une partie de la troupe stationnant plus régulièrement sur le secteur de grandes cultures d'Hauteville-sur-Mer (Chevalier, 2020).

- **A143 Bécasseau maubèche**

Le Bécasseau maubèche est présent sur les côtes atlantiques en migration et en hivernage, recherchant la tranquillité et s'alimentant sur les zones intertidales vaseuses à sablo-vaseuses pour reconstituer rapidement ses stocks de graisse afin de poursuivre sa migration (habitats 1110, 1130, 1140). Son régime alimentaire à ces périodes se compose majoritairement de bivalves et de gastéropodes trouvés à la surface des vasières (MNHN, 2012). Sur la ZPS, en hiver, le Bécasseau maubèche est observé de façon irrégulière et en petits effectifs d'une douzaine d'individus. En Normandie, cette espèce hiverne presque exclusivement en baie du Mont-Saint-Michel qui accueille 22 % des oiseaux hivernant en France. En migration, l'espèce est un peu plus fréquente sur le havre de la Sienne avec des effectifs allant jusqu'à une quarantaine d'individus. Le faible nombre d'oiseaux indique que la ZPS ne joue aucun rôle pour l'espèce à cette période (Chevalier, 2020).

- **A144 Bécasseau sanderling**

Le Bécasseau sanderling fréquente les plages maritimes sablonneuses (habitats 1110, 1130, 1140, 1210). Les vasières sont rarement visitées, sauf les plus sèches. L'espèce se nourrit

principalement de petits invertébrés benthiques : vers, crustacés et insectes, qu'il chasse à vue, le plus souvent en groupe. Il consomme également des crevettes, des poissons morts, voire des méduses échouées. Sur un site donné, la sélection des proies montre des variations significatives au cours de la période de stationnement (MNHN, 2012). L'espèce est très présente en hiver, sur la ZPS mais surtout sur le havre de la Vanlée qui accueille 78% des 1115 individus stationnant. Les havres de la Sienne et de la Vanlée jouent un rôle national pour l'espèce en réceptionnant 3.8% des effectifs hivernants, malgré une tendance au déclin modéré sur les sites, alors que l'espèce est jugée stable sur les côtes françaises et normandes au cours de la même période. Il en est de même en migration avec jusqu'à 1400 individus présents dont 75 à 82% qui font halte dans le havre de la Vanlée. Ces deux havres, qui hébergent 1% de la population Est-Atlantique, sont d'importance internationale pour l'espèce en migration (Chevalier, 2020).

- A 149 Bécasseau variable

En hivernage et en migration, le Bécasseau variable est un oiseau côtier qui va s'alimenter sur les zones intertidales vaseuses à sablo-vaseuses. Il se repose à marée haute sur des zones exondées, mais proches de l'eau, dans des secteurs calmes (habitats 1110, 1130, 1140). Les proies les plus recherchées sont les petits crustacés et les gastéropodes du genre *Hydrobia* et *Littorina*. Plus en profondeur dans les vasières, des annélides et des bivalves de petite taille sont également consommés (MNHN, 2012). En hiver, ce sont en moyenne 800 individus qui stationnent sur les havres de la Sienne et de la Vanlée. Les deux tiers des effectifs de Bécasseau variable hivernent dans l'estuaire de la Vanlée depuis 2012 probablement à cause de l'appauvrissement des ressources trophiques dans l'estuaire de la Sienne et des dérangements moindres sur les reposoirs de la Vanlée. Par ailleurs, si le site présente des effectifs très modestes au regard de ceux hivernant en baie du Mont-Saint-Michel (25 000 oiseaux), il occupe une place dans les 10 premiers sites normands, malgré une tendance au déclin modéré, non constatée sur les côtes françaises et normandes. En migration pré-nuptiale, ce sont jusqu'à 915 individus présents dans ces deux havres (dont 68 % dans l'estuaire de la Vanlée). En migration post-nuptiale, les chiffres sont moins conséquents avec entre 105 et 240 individus (dont 73 % dans l'estuaire de la Vanlée) (Chevalier, 2020).

- A157 Barge rousse

En migration tout comme en hivernage, la Barge rousse est côtière et fréquente les vasières intertidales et les zones sablo-vaseuses. A marée haute, les oiseaux regagnent un reposoir qui peut se situer à plusieurs kilomètres de leur zone d'alimentation (habitats 1110, 1130, 1140). Les *Nereis diversicolor* constituent une part importante de l'alimentation de l'espèce en France. La Barge rousse consomme également de petits annélides ou des crustacés (MNHN, 2012). Pour cette espèce comme pour nombre de limicoles, la qualité de la laisse de mer est un élément essentiel pour leur alimentation. Ce sont 375 individus qui hivernent en moyenne sur les havres de la Sienne et de la Vanlée (soit 3.8% des effectifs nationaux) dont 72 % sur ce dernier. Le reposoir de Montmartin-sur-Mer a fortement décliné dès 2012 au profit de celui de Lingreville pour les mêmes raisons que décrites précédemment (diminution probable de la ressource alimentaire dans l'estuaire de la Sienne et dérangement sur la plage de Montmartin-sur-Mer). L'espèce jugée stable à l'échelle de ces deux havres comme sur les côtes françaises et normandes. Le havre de la Sienne joue également un rôle important au cours des périodes de migration, et ceci plus particulièrement au printemps (40 à 570 individus en migration pré-nuptiale et 20 à 135 individus en post-nuptiale) mais de façon très variable, sans que l'on observe de report entre l'estuaire de la Sienne et celui de la Vanlée (Chevalier, 2020).

- **A158 Courlis corlieu**

Le Courlis corlieu fréquente en migration pré-nuptiale les prairies naturelles méso-hygrophiles arrière-littorales en cours d'exondation ou exondées, à végétation courte. A l'automne, mais également au printemps de manière marginale l'espèce exploite les vasières intertidales, les estrans rocheux, ainsi que les plages de sable des côtes maritimes (habitats 1130, 1140, 1210). Son régime alimentaire, en migration pré-nuptiale, se compose de vers de terre, d'insectes, d'araignées, de myriapodes et de gastéropodes. En automne, sur les côtes maritimes, l'espèce se nourrit en priorité de mollusques, de vers et de petits crustacés (MNHN, 2012). En migration, le havre de la Sienne accueille en moyenne 23% des effectifs de Courlis corlieu (de 3 à 65 individus) à l'échelle de la côte des havres. Les populations sont en fort déclin significatif sur la ZPS, sans identification certaine des causes, sauf à considérer localement, que les dépôts d'algues ont beaucoup diminué sur ce secteur et avec eux toute une cohorte de détritivores dont l'espèce se nourrit (Chevalier, 2020).

- **A160 Courlis cendré**

En hiver, le Courlis cendré exploite les baies et estuaires riches en proies, ou à défaut sur le haut estran, dans des zones de cultures ou de pâtures à proximité de l'estuaire (habitats 1130, 1140 sur la ZPS). Les proies recherchées sont les vers, les bivalves et les crustacés (MNHN, 2012). En hiver ce sont en moyenne 245 individus qui sont présents sur la ZPS. En migration les chiffres sont supérieurs surtout en migration post-nuptiale où 335 individus ont été recensés. Les effectifs sont stables sur les côtes françaises et normandes. Par ailleurs, une quarantaine d'oiseaux estive chaque année, sans qu'aucun indice de reproduction ait été recueilli à ce jour sur les zones humides périphériques (Chevalier, 2020).

- **A162 Chevalier gambette**

En halte migratoire et en hivernage, le Chevalier gambette affectionne les sites côtiers où il s'alimente sur les vasières intertidales en présence d'autres espèces de limicoles. Il partage d'ailleurs les sites de reposoirs plurispécifiques. Ces derniers sont situés en lieux sûrs, dans les marais arrière-littoraux, sur les plages ou îlots, sur des zones rocheuses émergentes (habitats 1130, 1140, 1330). Son régime alimentaire est très varié, comportant une large gamme d'invertébrés où les crustacés, les polychètes et les mollusques dominent dans les sites côtiers (MNHN, 2012). Le chevalier gambette n'hiverné pas à proprement parler dans la ZPS du havre de la Sienne, mais une partie du groupe hivernant dans le havre de Blainville est observée ponctuellement sur le site. Il est par contre annuel en période de migration (1 à 86 individus) mais ses effectifs sont souvent réduits en dehors de regroupements peu fréquents, faisant se recouper des conditions météorologiques défavorables lors du pic migratoire et l'émergence de ressources alimentaires sur les herbous partiellement inondés (Chevalier, 2020).

- **A164 Chevalier aboyeur**

En migration le Chevalier aboyeur est présent sur une grande variété de zones humides : marais, lagunes, bordures d'étangs, prairies inondées, berges de cours d'eau lents, estuaires, vasières littorales (habitats 1130, 1140 sur la ZPS). Il se nourrit d'invertébrés aquatiques comprenant des insectes, des crustacés, des mollusques et des vers polychètes. Des amphibiens et des poissons, sont localement des proies régulières et appréciées (MNHN, 2012). Uniquement présent en halte migratoire, il a, comme le Chevalier gambette, des effectifs souvent réduits (1 à 32 individus) en dehors de regroupements peu fréquents (Chevalier, 2020).

- **A165 Chevalier culblanc**

En période internuptiale, le Chevalier culblanc occupe le bord des eaux douces (des marais arrière-littoraux aux bords des ruisseaux). Les vasières maritimes et les plages de sable du littoral sont évitées (habitat 1330). Son régime alimentaire se compose d'invertébrés (insectes, crustacés, mollusques et vers) et à l'occasion, de poissons de faible taille et des fragments de végétaux (MNHN, 2012). Bien que l'espèce soit sous-détectée quelle que soit la période (1 à 3 individus en hiver et jusqu'à 9 individus en migration postnuptiale), la ZPS du havre de la Sienne joue un rôle très modeste dans sa conservation (Chevalier, 2020).

- **A168 Chevalier guignette**

En période internuptiale, le Chevalier guignette fréquente tous les types de milieux humides, excepté les marais à grands héliophytes et les grandes vasières plates (habitats 1130, 1210). Il se nourrit d'invertébrés capturés au sol ou en l'air (larves et imagos de coléoptères, diptères, lépidoptères, hémiptères, orthoptères ; araignées, myriapodes, crustacés et mollusques) et parfois de têtards ou de petits poissons (MNHN, 2012). L'espèce est également sous-détectée quelle que soit la période, mais la ZPS du havre de la Sienne joue un rôle très modeste dans sa conservation, exceptée en période de migration postnuptiale, où sont dénombrés lors du décadaire 150 à 250 individus par an, soit 20 % de ceux présents à l'échelle de la côte des havres en 2007 (Chevalier, 2020).

- **A169 Tournepierrre à collier**

En période internuptiale, le Tournepierrre à collier occupe principalement les côtes rocheuses où alternent des petites baies sableuses ou sablo-vaseuses et secondairement, les vasières, les plages de sable riches en "laisses" de mer ou les bancs de coquillages exondés. A marée haute, il visite également les champs et les prairies arrière-littorales (habitats 1110, 1130, 1140, 1310 sur la ZPS). Il préfère les crustacés, les insectes et les mollusques mais ne néglige pas les organismes marins (balanes, crabes, moules, littorines, gammares, etc.), les cadavres de poissons, de mollusques et d'oiseaux, ainsi que les déchets présents dans les laisses de mer (MNHN, 2012). Cette espèce hiverne majoritairement dans l'estuaire de la Vanlée, tout en se faisant plus rare dans la ZPS de la Sienne depuis 2012. Après avoir connu une très forte augmentation au cours des années 2000 sur les côtes françaises, elle s'est stabilisée lors de la période 2009-2019 avec 195 oiseaux en moyenne à l'échelle du site étudié. Le havre de la Sienne joue un rôle mineur lors des mouvements migratoires pour cette espèce avec des effectifs (jusqu'à 125 individus) qui se concentrent plutôt sur l'estuaire de la Vanlée (Chevalier, 2020).

- **A176 Mouette mélanocéphale**

La Mouette mélanocéphale est fréquemment rencontrée sur les plages en hiver en compagnie d'autres laridés (habitats 1130, 1140, 1310). L'espèce s'alimente de petits poissons, de mollusques divers et de gastéropodes (MNHN, 2012). La mouette mélanocéphale a connu une forte progression dans la ZPS en hiver et en migration, comme dans l'ensemble de la partie occidentale de son aire de répartition au cours des 20 dernières années. Les effectifs (142 individus en moyenne en hiver et jusqu'à 950 individus en migration) sont jugés stables pour la période 2009-2019, même si la tendance n'est pas significative (Chevalier, 2020).

- **A177 Mouette pygmée**

La Mouette pygmée en migration se déplace près des côtes et affectionne les milieux lagunaires et peut stationner, plus rarement, sur tout type de milieu humide à l'intérieur des terres. En hivernage, l'espèce est présente en mer, au large, alternant prospections

alimentaires en vol et repos sur l'eau (habitats 1130 et 2190). Son régime alimentaire est quasiment inconnu durant l'hivernage en mer : probablement du macro-plancton flottant en surface et des petits poissons (MNHN, 2012). Sur la ZPS, les effectifs sont très réduits en hiver (jusqu'à 6 individus en moyenne) et en migration postnuptiale (jusqu'à 72 individus) (Chevalier, 2020).

- **A179 Mouette rieuse**

En dehors de la saison de reproduction, la Mouette rieuse occupe les eaux intertidales (habitats 1130 et 1140 sur la ZPS). L'espèce est omnivore, elle consomme des petites proies animales (vers de terre, insectes, crustacés, petits poissons) et ne semble pas craindre la proximité humaine (MNHN, 2012). Sur le havre de la Sienne, le dortoir au sud de Pointe d'Agon et les nombreux reposoirs constatés sur l'estran et les herbues hébergent entre 3500 et 5000 individus en hiver. La ZPS joue un rôle modeste dans l'accueil de cette espèce car elle ne se situe pas sur une voie majeure de migration et les dimensions du bassin versant de la Sienne, comme son embouchure, ne sont pas assez vastes pour concentrer des effectifs importants, dont la plus grande partie se disperse dans les terres en journée (Chevalier, 2020).

- **A182 Goéland cendré**

En hiver le Goéland cendré est présent aussi bien sur le littoral qu'à l'intérieur des terres sur les grands plans d'eau (habitats 2110, 2120, 2190 sur la ZPS). Le régime alimentaire varie en fonction de l'habitat et des saisons. Sur le littoral l'espèce se nourrit principalement de mollusques et de crustacés, mais aussi d'arthropodes et d'annélides (MNHN, 2012). L'espèce se regroupe en dortoir au sud de la Pointe d'Agon et se repose sur l'estran et les herbues. Stable, elle est bien représentée sur la ZPS en hiver par rapport à la région et à la France (en moyenne 933 individus soit 6.5% des effectifs hivernants de Normandie et 2.7% des français) (Chevalier, 2020).

- **A184 Goéland argenté**

A l'origine présent uniquement sur les côtes, les plages, les dunes, le Goéland argenté a fini par suivre l'homme et par coloniser l'intérieur des terres, notamment en remontant les estuaires et les embouchures. Le Goéland argenté est un oiseau opportuniste, dont le régime alimentaire est omnivore et varié. Sur l'estran il se nourrit de crustacés, de mollusques, de vers, de poissons et même d'échinodermes. Dans les terres il se nourrit de vers de terre, de grenouilles, d'autres oiseaux et de petits mammifères (site DORIS, 2021). Un dortoir de laridés, incluant le Goéland argenté, est présent au sud de la Pointe d'Agon. Sur la ZPS, l'estran et les herbues sont également occupés comme reposoirs pour les 938 individus moyens hivernants (Chevalier, 2020).

- **A183 Goéland brun**

Le Goéland brun, en hiver, fréquente la mer, le littoral et l'intérieur des terres (habitats 1130, 1310 et 1330 sur la ZPS). Il est omnivore et se nourrit aussi bien de vertébrés (poissons, poussins d'oiseaux) que d'invertébrés (crustacés, mollusques, vers marins, vers de terre, insectes...), voire de végétaux (tournesol) (MNHN, 2012). L'espèce est rare (5 à 9 individus) mais régulière sur la ZPS (Chevalier, 2020).

- **A187 Goéland marin**

Le Goéland marin exploite les eaux côtières, les estuaires, les plages, les étangs et lagunes littorales (habitats 1130, 1310 et 1330 sur la ZPS). Omnivore, l'espèce exploite régulièrement les rejets de la pêche et est à l'occasion charognard, mais c'est surtout un redoutable

prédateur qui peut s'attaquer aux œufs, poussins, jeunes volants ou adultes de nombreuses espèces d'oiseaux marins ou littoraux (y compris de sa propre espèce) ainsi qu'à divers mammifères (rats, lapins...) (MNHN, 2012). En hiver, 77 individus en moyenne par an sont présents au niveau du dortoir au sud de la Pointe d'Agon et en limite d'herbus (Chevalier, 2020).

- **A191 Sterne caugek**

Essentiellement marine, la Sterne caugek fréquente aussi les estuaires sablo-vaseux et les plages pour s'y reposer ou se nourrir. Elle est par ailleurs pélagique, au moment de ses déplacements migratoires et en période hivernale (habitats 1110, 1130, 1140, 1310, 2110 et 2120). Elle est essentiellement piscivore (Lançon, Hareng, Sprat...) (MNHN, 2012). La Sterne caugek est plus constante en migration postnuptiale sur la ZPS, période au cours de laquelle la somme des effectifs décennaires est en moyenne de 550 oiseaux, sans tendance significative. Il semble que les effectifs aient progressé sur la ZPS quand, dans le même temps, ceux du reposoir du havre de Geffosses diminuaient (Chevalier, 2020).

- **A193 Sterne pierregarin**

La Sterne pierregarin est inféodée au milieu aquatique tout au long de son cycle annuel (habitats 1110, 1130 et 1140 sur la ZPS). Essentiellement piscivore, l'espèce se nourrit de poissons marins et d'eau douce (Harengs, Sprats, Lançons, Lieu jaune, Ablettes, Gardons). Les crustacés (crevette essentiellement) peuvent aussi constituer localement une part importante du régime alimentaire (MNHN, 2012). Les effectifs de Sternes pierregarin observés sur les reposoirs ou en pêche dans le périmètre de la ZPS du havre de la Sienne sont globalement très variables et peu importants (jusqu'à 180 individus en moyenne) au regard de la population (Chevalier, 2020).

- **A195 Sterne naine**

La Sterne naine fréquente des vasières asséchées dans des zones herbeuses, des îlots entourés d'eau mais aussi de petites criques soumises aux marées et des étendues d'eau salées (habitats 1110, 1130, 1140, 1310, 2110, 2120 et 2130 sur la ZPS). Principalement piscivore, l'espèce se nourrit parfois d'invertébrés, notamment des petits crustacés et des insectes (MNHN, 2012). Les effectifs de la Sterne naine (jusqu'à 35 individus en moyenne) observés sur les reposoirs ou en pêche dans le périmètre de la ZPS du havre de la Sienne sont globalement très variables et peu importants au regard de la population (Chevalier, 2020).

- **A200 Pingouin torda**

En hiver, le Pingouin torda affectionne les baies et les embouchures de fleuves ou des eaux n'excédant pas 20 m de profondeur. L'espèce mange des poissons (Capelans, Harengs, Sprats, Lançons), des crustacés, des vers annélides et des œufs de poissons (MNHN, 2012). Sur la ZPS l'espèce est présente en hivernage (jusqu'à 29 individus) et en migration postnuptiale, de manière variable (jusqu'à 41 individus) (Chevalier, 2020).

- **A222 Hibou des marais**

En hiver la sélection de l'habitat par le Hibou des marais est dépendante de l'abondance des proies, ce qui explique sa présence aux abords de zones cultivées (habitats 1330 et 2130). L'espèce est carnivore et se nourrit de micromammifères, d'oiseaux et de façon anecdotique d'insectes, de crustacés, de reptiles, d'amphibiens, de gastéropodes et de vers de terre. La composition du régime alimentaire varie en fonction de la disponibilité spatio-temporelle des proies, notamment lors de la pullulation de micromammifères qui constituent alors la majorité

des espèces consommées (MNHN, 2012). L'espèce est rare mais régulière (jusqu'à 2 individus en hiver et 3 en migration) et chasse sur les herbues et le massif dunaire de la ZPS (Chevalier, 2020).

- **A229 Marin-pêcheur d'Europe**

En période internuptiale, le Martin-pêcheur fréquente régulièrement le littoral maritime. Il disparaît systématiquement des sites d'hivernage sensibles au gel (habitat 1130). Il consomme essentiellement des petits poissons et, en faible quantité, de jeunes amphibiens, des lézards, des insectes aquatiques et des crevettes (MNHN, 2012). Un individu est observé irrégulièrement, s'alimentant dans les filandres, en hivernage et en migration sur la ZPS (Chevalier, 2020).

- **A249 Hirondelle de rivage**

En période de migration ou d'hivernage, l'Hirondelle de rivage s'affranchit du réseau hydrographique et fréquente les milieux ouverts où elle peut se regrouper pour la nuit en dortoirs de plusieurs milliers d'individus (habitats 1130, 1130, 2120, 2190 sur la ZPS). L'espèce se nourrit de petits insectes grégaires, principalement des Diptères, des Trichoptères, des Coléoptères, des Psocoptères, des Éphémoptères et des Hémiptères (MNHN, 2012).

- **A272 Gorgebleue à miroir**

La Gorgebleue à miroir affectionne les marais littoraux et arrière-littoraux, les estuaires, les rives des cours d'eau, les marais intérieurs et les étangs (habitats 1130, 1310). Son régime alimentaire se compose de petits crustacés, de vers marins et d'arthropodes terrestres (MNHN, 2012).

- **A295 Phragmite des joncs**

Durant la période de migration postnuptiale, le Phragmite des joncs fréquente presque exclusivement les marais littoraux où, en émettant des cris caractéristiques, les individus se concentrent en grand nombre dans les secteurs de pullulations de pucerons, qui constituent à cette période leur nourriture de prédilection. Principalement insectivore, il peut, à l'occasion de la migration, ingérer des matières végétales (MNHN, 2012).

- **A375 Bruant des neiges**

En hiver, Le Bruant des neiges, espèce grégaire, fréquente les bords de mer : lasses de mer, prés salés, plages sableuses ou caillouteuses, marais littoraux, dunes, mais aussi labours ou cultures côtières (habitats 1140, 1210, 1310, 1330, 2110, 2120, 2130, 2170 sur la ZPS). L'espèce est principalement granivore (MNHN, 2012). L'espèce est présente de façon irrégulière et en petits effectifs (de 0 à 13 individus) (Chevalier, 2020).